www.barnston-ouest.ca

MUNICIPALITÉ DE Barnston-Ouest

Le Joyau

Édition Septembre 2022

M'as-tu vu ?

On n'ignore pas un autobus scolaire !

Le plus grand danger en transport scolaire se situe à l'extérieur de l'autobus.

Comme automobiliste, vous pouvez contribuer à la sécurité des enfants lorsque vous circulez en présence d'un autobus scolaire, que ce soit sur la route ou en zone scolaire.

SOYEZ attentif à la signalisation en zone scolaire ainsi qu'aux abords et dans la cour de l'école.

SOYEZ toujours vigilant en présence d'un autobus scolaire.

SOYEZ respectueux des règles du Code de la sécurité routière, particulièrement en présence d'enfants.

Comme parent, revoyez régulièrement avec votre enfant les règles de sécurité à observer autour et à l'intérieur de l'autobus.

Visitez le site internet **www.mastuvu.info** et voyez de façon amusante les règles de sécurité avec votre enfant à l'aide de nos jeux et vidéos.

De plus, toutes ces règles sont illustrées dans les livres de la Collection Bubusse, que votre enfant peut emprunter à l'école.

ON NE JOUE PAS AVEC LA SÉCURITÉ DE NOS ENFANTS…..

SENTIER ONÈS-CLOUTIER

Message important

La Municipalité désire rappeler aux utilisateurs du sentier Onès-Cloutier de respecter les limites de celui-ci et celle de la propriété privée contiguë.

La Municipalité vous rappelle que l'accès à la rivière pour la pêche ou la baignade y est INTERDI, selon les règlements en vigueur.

Pour un accès à la rivière, la Municipalité vous propose le sentier Michèle Dutrisac, sur le chemin Isabelle. Le site est une propriété municipale et il est accessible à toutes et à tous.

Merci de votre compréhension.

CONSEIL MUNICIPAL

JOHN PISZAR, *MAIRE*	819-452-1073
LUCIE MICHAUD, *conseillère 1*	514-718-4730
ZIV PRZYTYK, *conseiller 2*	819-580-4118
VIRGINIE ASHBY, *conseillère 3*	819-838-1274
NORMAND VIGNEAU, *conseiller 4*	819-876-2210
JULIE GRENIER, *conseillère 5*	819-821-0726
CYNTHIA FERLAND, *conseillère 6*	819-212-6747

Les séances du conseil ont lieu le 1er lundi du mois à compter de 19h00 au Centre Communautaire, 2081 ch. Way's Mills.

Administration municipale

SONIA TREMBLAY, directrice générale greffière-trésorière

SYLVIE DOLBEC, secrétaire-trésorière adjointe

CLAUDE LACHAPELLE, inspecteur municipal

NICOLAS GUILLOT, inspecteur en bâtiment et environnement

Bureau municipal
2080, chemin Way's Mills
Ayer's Cliff (Way's Mills), Québec J0B 1C0
TéL: (819) 838-4334 **Téléc:** (819) 838-1717
Courriel: info@barnston-ouest.ca

Heures de bureau
lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30
vendredi fermé

Vous avez des suggestions, des articles à publier ou des photos à partager, contactez-nous au 819-838-4334 ou par courriel: info@barnston-ouest.ca

Date de tombée le dernier lundi de chaque mois

Rédaction et mise en page: Sylvie Dolbec
Traduction: Rose Mary Schumacher

LES PERMIS DE FEU SONT GRATUITS

Vous n'avez qu'à contacter l'inspecteur municipal, Claude Lachapelle du **lundi au vendredi** au 819-578-6171 qui vous émettra ou non le permis de brûlage, selon les directives des départements incendies desservant notre territoire.

IL EST OBLIGATOIRE !!

NUMÉROS IMPORTANTS

INCENDIES	**911**
EN CAS D'URGENCE	**911**
AMBULANCE DE COATICOOK	**911**
CLSC	819-849-4876
CHUS	819-346-1110
PAROISSE	819-849-3645
SÛRETÉ DU QUÉBEC *info	819-849-4813
SÛRETÉ DU QUÉBEC *urgence	310-4141
BUREAU MUNICIPAL	819-838-4334
INSPECTEUR MUNICIPAL	819-578-6171
CENTRE COMMUNAUTAIRE	819-838-5650
SITE D'ENFOUISSEMENT	819-849-9479
INFO EXCAVATION	1-800-663-9228
INFO CRIME	1-800-711-1800
INFO SANTÉ	**811**

Hydro Québec

PANNES ET URGENCES
1-800-790-2424

INFORMATION IMPORTANTE

EN CAS D'URGENCE: AMBULANCE, POMPIER, POLICE COMPOSEZ LE 9-1-1

IL EST ESSENTIEL DE PRÉCISER QUE VOUS ÊTES SITUÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE BARNSTON-OUEST

Le permis d'installation septique est obligatoire et l'obligation de fournir une attestation de conformité est requise.

Veuillez contacter l'Inspecteur en bâtiment et environnement le vendredi de 8h30 à 12h00 ou par courriel urbanisme@barnston-ouest.ca

MUNICIPALITÉ DE Barnston-Ouest

Séance ordinaire du 1 août 2022

Présences : Johnny Piszar, maire et les conseillers (ères) Lucie Michaud, Ziv Przytyk
Virginie Ashby, Normand Vigneau, Julie Grenier
Absence : Cynthia Ferland

***Personne ressource* : Sonia Tremblay, directrice générale greffière-trésorière**

Résolutions

- Le conseil municipal octroie le contrat pour la conception et la surveillance des travaux d'aménagement des terrains de jeux de Kingscroft et de Way's Mills à Mesdames Stéphanie Desmeules et Virginie Hébert pour un montant de 10 900 $ plus les taxes applicables.
- Le conseil municipal octroie le contrat pour l'entretien et le déneigement des chemins d'hiver pour les saisons 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025 à l'entreprise 3089-7128 Québec Inc. Circuit 1 pour un montant de 569 260.02 $, plus les taxes applicables.
- Le conseil municipal octroie le contrat pour l'entretien et le déneigement des chemins d'hiver pour les saisons 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025 à l'entreprise 3089-7128 Québec Inc. Circuit 2 pour un montant de 531 660.00 $, plus les taxes applicables.

Règlement

- Avis de motion est donnée par la conseillère Julie Grenier, que lors d'une prochaine séance soit adopté le Règlement numéro 301-2022 modifiant le Règlement numéro 228 afin de modifier les documents requis pour une demande de permis de construction, de transformation ou d'agrandissement.

Séance ordinaire du 6 septembre 2022

Présences : Johnny Piszar, maire et les conseillers (ères) Lucie Michaud, Ziv Przytyk
Virginie Ashby, Normand Vigneau, Julie Grenier et Cynthia Ferland

***Personne ressource* : Sonia Tremblay, directrice générale greffière-trésorière**

Résolutions

- Le conseil municipal approuve le projet du Marché de Noël de Way's Mills, à savoir la construction de 4 maisonnettes. La Municipalité déposera une demande de subvention au Fonds vitalité des milieux de vie – volet Projets locaux afin de financer ce projet.
- Le conseil municipal soutient pour une nouvelle année, l'organisme Équijustice Estrie pour le maintien des activités de l'Unité de médiation citoyenne de la MRC de Coaticook au coût de 132 $.
- La conseillère Julie Grenier participera au Congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) qui se tiendra à Montréal du 22 au 24 septembre.
- Le conseil municipal demandera à Avizo Experts-Conseil de modifier le devis pour la réfection du chemin Holmes afin de concentrer les travaux sur la portion la plus endommagée de celui-ci.
- Le conseil municipal a octroyé le contrat pour le marquage des lignes de rues à l'entreprise Marquage Première Ligne au coût de 5 250 $, plus les taxes applicables.
- Le conseil municipal procèdera au déneigement du chemin Drew et ce, à compter de la saison 2022-2023.
- Le conseil municipal modifie le contrat de déneigement du Circuit 1 afin d'ajouter le déneigement et l'entretien du chemin Drew.
- Le conseil municipal appui la demande d'autorisation à la CPTAQ de l'entreprise et exploitant de la carrière/sablière du chemin Provencher, le 3089-7128 Québec Inc.

Suite page 5

Avertissement

Les résumés des séances du Conseil et des règlements sont publiés à titre d'information et font l'objet d'une réécriture permettant une meilleure compréhension des textes à caractère d'avantage administratif. Ils n'ont aucune valeur légale et ne lient ni la Municipalité, ni la rédaction. Vous pouvez bien entendu consulter les procès-verbaux et les règlements originaux au bureau municipal.

Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal - année 2022

Mardi, le 4 octobre 2022 à 19h00
Lundi, le 7 novembre 2022 à 19h00
Lundi, le 5 décembre 2022 à 19h00

Les séances ordinaires ont lieu au Centre Communautaire situé au 2081, ch. Way's Mills à Barnston-Ouest.

COLLECTE 2022

Octobre

D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
						1
2	3	4	R	6	C	8
9	10	11	D	13	14	15
16	17	18	R	20	C	22
23/30	24/31	25	26	27	PA	29

IMPORTANT: Déposez vos bacs la veille ou avant 6h le jour de la collecte.

UN PERMIS EST REQUIS POUR CONSTRUIRE, RÉNOVER, DÉPLACER OU DÉMOLIR UN BÂTIMENT

LA DEMANDE DE PERMIS DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE :

Nom et adresse du propriétaire / demandeur
Adresse de l'immeuble
Plan du bâtiment, dimensions et hauteur
Détails de la finition intérieure et extérieure, type de toiture et fondation
Exécutant des travaux
Le coût des travaux
Plan d'implantation à partir du certificat de localisation

ÉTUDE DE LA DEMANDE

Afin d'éviter des retards dans l'élaboration de vos travaux, prévoyez déposer votre demande de permis 30 jours AVANT le début.

Pour les demandes de permis dans le secteur de Way's Mills, veuillez prévoir 45 jours avant le début

TOUTE PERSONNE AYANT DÉBUTÉ DES TRAVAUX SANS AVOIR OBTENU AU PRÉALABLE UN PERMIS AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ, COMMET UNE INFRACTION ET EST PASSIBLE D'UNE AMENDE.

IMPORTANT: Avant d'entreprendre des travaux contactez: Nicolas Guillot, inspecteur en bâtiment et environnement le vendredi matin, de 8h30 à 12h00

LOCATION

Besoin d'une salle ?

Le Centre Communautaire est à la disposition de tous les résidants de Barnston-Ouest. Le prix de location aux résidants est de 100$ (plus un dépôt de 50$ qui vous sera remis après inspection) pour une activité familiale et non commerciale.

La peinture, ça se recycle
www.eco-peinture.ca

RAPPEL !

3e VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES :

le 13 septembre 2022

Vous pouvez payer par internet, guichet ou au comptoir de la CIBC, BNC, BMO, Scotia ou Caisse Desjardins

Politique familiale

Subvention à la naissance

100 $ 1er enfant
200 $ 2e enfant
300 $ 3e enfant et subséquents

Couches de coton

Un seul remboursement représentant 50% des coûts d'achat des couches de coton, jusqu'à concurrence de 200 $.

Suite de la page 3

Appels d'offres

- Le conseil municipal autorise la directrice générale greffière-trésorière à procéder à l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de sel de déglaçage.
- Le conseil municipal octroie le contrat de fourniture de 7 000 TM de gravier 0 ¾ (Mg20B) à l'entreprise Excavation Charles Grenier Inc. pour un montant maximal de 84 000 $ plus les taxes applicables.

Règlements

- Adoption du Règlement numéro 301-2022 Règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 228-2012 afin de modifier les documents requis pour une demande de permis de construction, de transformation ou d'agrandissement ;
- Avis de motion, projet de Règlement numéro 302-2022, modifiant le plan d'urbanisme afin de modifier la carte Plan d'affectation du sol ;
- Adoption du projet de Règlement numéro 302-2022, modifiant le plan d'urbanisme afin de modifier la carte Plan d'affectation du sol ;
- Avis de motion, premier projet – Règlement numéro 303-2022, modifiant le règlement de zonage afin de modifier plusieurs éléments liés aux usages, à la hauteur des bâtiments dans la zone U-5 et au projet intégré en zone U-8 ;
- Adoption du premier projet de Règlement numéro 303-2022, modifiant le règlement de zonage afin de modifier plusieurs éléments liés aux usages, à la hauteur des bâtiments dans la zone U-5 et au projet intégré en zone U-8 ;
- Avis de motion, projet de Règlement numéro 304-2022, Règlement sur les Plans d'aménagement d'ensemble (PAE) ;
- Adoption du projet de Règlement numéro 304-2022, Règlement sur les Plans d'aménagement d'ensemble (PAE) ;
- Avis de motion – projet de Règlement numéro 305-2022, modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 221 afin de modifier la tarification et des dispositions sur l'abattage d'arbres ;
- Adoption du projet de Règlement numéro 305-2022, modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 221 afin de modifier la tarification et des dispositions sur l'abattage d'arbres.

DIRA Estrie
Centre d'aide aux aînés victimes de maltraitance

Vous vivez une situation de maltraitance ou vous êtes témoin ? Renseignez-vous à DIRA-Estrie, Centre d'aide aux aînés victimes de maltraitance, au 819-346-0679. Service gratuit et confidentiel.

Gratuit

Annonces classées

À vendre, à donner etc….

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DE LA RÉGION DE COATICOOK

HEURES D'OUVERTURE:

Lundi au vendredi: 8h00 à 16h30

Les samedis: Ouvert seulement les samedis du mois de juin et de septembre.

Conseils de prévention

La Sûreté du Québec désire rappeler aux aînés quelques conseils de prévention pour réduire les risques d'être victime de fraude de type « Grands-Parents ». Les fraudeurs ont recours à des stratagèmes variés pour arriver à leurs fins et soutirer de l'argent à leurs victimes. Les suspects utilisent souvent la même approche auprès de la personne âgée : ils communiquent avec elle par téléphone en personnifiant être un policier et demande quelques milliers de dollars pour procéder à la libération du petit-fils de la personne âgée qui a été incarcéré. Ils profitent de la vulnérabilité de la personne âgée pour lui mettre de la pression en jouant avec ses émotions.

Lorsqu'ils utilisent ces arnaques, les fraudeurs tentent de mettre de la pression sur leur victime. C'est pourquoi il faut s'assurer de toujours faire les vérifications nécessaires avant de faire confiance à quiconque.

- Ne remettez jamais d'argent à un inconnu ou à une personne dont vous n'avez pas vérifié l'identité.
- Si un individu prétend agir au nom d'un organisme, communiquez directement avec l'organisme.
- Ne divulguez jamais de renseignements personnels à un individu qui ne peut prouver sa légitimité.
- Lorsque quelqu'un se montre trop insistant ou même insolent (par exemple : il exige votre réponse sur le champ), posez-vous des questions, ne lui faites pas confiance.
- Posez des questions personnelles auxquelles seul votre proche serait en mesure de répondre.
- Appelez les parents, un autre membre de la famille ou des amis de la personne afin de vérifier la validité de l'histoire qui vous a été présentée.

La Sûreté du Québec invite le public à consulter la section Prévention de son site Web afin d'en apprendre davantage sur la fraude ou de consulter le site web du Centre antifraude du Canada

Sûreté du Québec, MRC de Coaticook
819-849-4813
Www.sq.gouv.qc.ca

Articles électroniques !

par Alexandre Désorcy, Technicien en prévention incendie

Un nombre croissant d'appareils utilisés quotidiennement sont alimentés par les piles au lithium-ion. Peu de citoyens se doutent que les téléphones intelligents, les tablettes, les ordinateurs portables, les trottinettes ou les vélos électriques peuvent être la cause d'incendie.

Les piles au lithium-ion représentent un danger, car il y a une possibilité qu'elles prennent feu. En brûlant, celles-ci peuvent dégager un gaz inflammable et causer une explosion. Défaut de fabrication, surcharge, absence de ventilation, toutes ces situations peuvent conduire à la surchauffe des piles dont le résultat peut être tragique.

Voici quelques conseils d'utilisation pour vos appareils électroniques :

- Vérifier que la pile de l'appareil ne soit pas endommagée. Lorsque vient le temps de remplacer la pile, entreposer les anciennes dans des contenants incombustibles loin de la chaleur.
- Utiliser un modèle de chargeur qui respecte les normes de sécurité du Canada sur l'électricité et homologué pour l'appareil.
- Protéger la batterie des sources potentielles de chaleur pendant des périodes prolongées et éviter les contacts avec l'eau.
- Demeurer présent dans votre logis lors de la recharge d'un appareil et respecter le temps maximal prévu pour la recharge.
- Lire les instructions du fabricant et respecter celles-ci.

Adopter les bons comportements permet de tenir sa famille à l'écart des risques incendies. Il n'en tient qu'à vous de changer les statistiques.

Le gouvernement du Canada est fier de rendre hommage aux aînés qui ont contribué à bâtir notre pays et qui continuent à apporter de précieuses contributions aux collectivités, aux lieux de travail et à la société au Canada.

La Journée nationale des aînés, qui a lieu le 1er octobre, est l'occasion pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes de montrer leur appréciation et de célébrer en l'honneur des aînés.

ÉCOCENTRES OCCASIONNELS de la MRC de Coaticook

DATE	ENDROIT	MUNICIPALITÉ
17 septembre	Parc municipal / ancienne route 50	St-Herménégilde
24 septembre	Conteneur Coaticook / 435, rue Ernest-Lafaille	Coaticook
01 octobre	Garage municipal / 1829, chemin Tremblay	Ste-Edwidge
08 octobre	Poste incendie / 447, chemin Chamberlain	Dixville
15 octobre	Garage municipal / 205, rue Dominion	Waterville

POURSUITE DE LA LUTTE CONTRE LA PRODUCTION ILLÉGALE DE CANNABIS

La Sûreté du Québec tient à souligner qu'elle poursuit la lutte contre la production illégale de cette drogue, notamment dans le cadre du programme d'action concertée ACCES Cannabis (action concertée contre l'économie souterraine).

Par le biais de ce programme conçu sur le modèle de ceux déjà existants dans les domaines de la lutte contre la contrebande d'alcool et des produits du tabac illégaux, la Sûreté entend intensifier sa lutte contre la contrebande de cannabis à toutes les étapes de l'approvisionnement, allant de la production illégale à la contrebande de quartier, et ce, sur l'ensemble du territoire québécois.

Rappelons que malgré l'entrée en vigueur de la Loi sur le cannabis, certaines activités en dehors du cadre légal demeureront des infractions inscrites dans le Code criminel, comme la production, la possession dans un but de trafic, la vente sur le marché noir, l'importation et l'exportation.

De plus, à l'occasion de la période de plantation extérieure des boutures de plants de cannabis, la Sûreté du Québec tient à rappeler la poursuite de ses efforts dans la lutte contre la production illégale de cette drogue.

Malgré la légalisation de cette drogue, sa production, tant personnelle que destinée au trafic, est illégale. Les patrouilleurs et enquêteurs effectueront des vigies, seront à l'affût des comportements suspects aux abords des champs et éradiqueront toute plantation illégale de cannabis.

Une équipe de la Sûreté veille quotidiennement à lutter contre la contrebande de cannabis à toutes les étapes de l'approvisionnement, allant de la production illégale à la contrebande de quartier, et ce, sur l'ensemble du territoire québécois. Cela est sans oublier l'apport considérable de l'ensemble des patrouilleurs et des enquêteurs, qui luttent contre le trafic de stupéfiants à tous les niveaux.

Les citoyens sont des alliés essentiels pour les policiers dans leur lutte contre les mariculteurs. Comme nous le mentionnons souvent, les citoyens sont les yeux et les oreilles des policiers sur le terrain; ils ne doivent donc pas hésiter à communiquer avec les policiers s'ils sont témoins d'activités suspectes.

Que faire lorsque l'on découvre une plantation de Cannabis?

Les personnes qui découvrent ce type de plantation doivent éviter de s'aventurer près du secteur de culture et communiquer immédiatement avec les policiers en composant l'un des numéros suivants :

- 310-4141 (*4141 pour les téléphones cellulaires) sur le territoire de la Sûreté du Québec
- 1 800 659-4264 (Centrale de l'information criminelle)
- 1 800 711-1800 (Échec au crime)

C'est en agissant ensemble que nous menons des interventions policières rapides et efficaces!

Sûreté du Québec
MRC de Coaticook
557 rue Main Ouest, Coaticook
819-849-4813
www.sq.gouv.qc.ca

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Marché de Noël de Way's Mills
26 et 27 novembre 22

Tâches:

- Accueil des visiteurs
- Préposé au stationnement
- Service des boissons chaudes
- Avoir du plaisir...

Ça vous tente de faire partie de l'équipe ?

Appelez Julie au 819 821-0726
ou envoyez un courriel à
loisirsbarnstonouest@hotmail.com

RÈGLE IMPORTANTE

En tout temps, l'entrée de votre résidence (PERMANENTE OU SAISONNIÈRE) doit être dégagée sur une largeur et hauteur de 12 pieds minimum, et ceci afin de répondre aux exigences du service des incendies et de la sécurité publique. Aucune barrière ou clôture ne doit obstruer le passage et l'accès si les services d'urgence doivent se rendre sur les lieux.

CIGN FM 96,7 COATICOOK

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

JPL
entrepreneur électricien

1040, rue Westmount
Ayer's Cliff (Québec) J0B 1C0
T 819-838-4141
F 819-838-4149

Propriétaires:
Joseph Tremblay
Pierre-Luc Boily
Services:
Agricole, Résidentiel
Commercial, Industriel

Corporation des maîtres électriciens du Québec

CENTRE AGRICOLE COATICOOK Inc
525, rue Main ouest
Coaticook (Qc) J1A 1R2

819 849-2663 (tél.)
819 849-3058 (fax)

APPRENEZ LES SIGNES DE L'AVC

V ISAGE Est-il affaissé?
I NCAPACITÉ Pouvez-vous lever les deux bras normalement?
T ROUBLE DE LA PAROLE Trouble de prononciation?
E XTRÊME URGENCE Composez le 9-1-1.

© Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada, 2014.

ENCOURAGE OUR ANNOUNCERS

Au Service de vos familles depuis 1952

Location de véhicules scolaire pour tout genre d'événements

Voyager en toute confiance

Contactez-nous 819-838-5468

Autobus G. Ashby Inc.

2676, chemin Caron, Ayer's Cliff (Québec) J0B 1C0

Le Supermarché en région

IGA Coaticook

265, rue Child, Coaticook (Québec) J1A 2B5

Tél. : (819) 849-6226 Téléc. : (819) 849-2579

Notre priorité est de toujours mieux vous servir.

Serge et Johanne Arsenault, prop.

POUR VOS BESOINS EN ASSURANCE

ON EST LÀ.

PROMUTUEL ASSURANCE

1 877 799-8844

promutuelassurance.ca

Marco Carrier

Technologue Professionnel

28 ans d'expérience

en environnement

- Test de sol
- Environnement et génie civil
- Projet domiciliaire ou commercial

125, rue Olivia-Turgeon, Sherbrooke(Québec) J1C 0R3

Tel. : 819 845-3137 / Site web: smmc.ca

VOLUNTEERS WANTED

Way's Mills Christmas Market
November 26 and 27, 2022

Tasks:

- Visitors' reception
- Parking attendant
- Service of hot drinks
- Have fun...

Would you like to do be part of the team?

Call Julie at 819 821-0726
Or send an email to
loisirsbarnstonouest@hotmail.com

FIRE SERVICE RULES TO BE FOLLOWED AT ALL TIMES

Your residence (permanent or summer) must have a cleared entrance space of 12 feet in width and height at all times so that the fire service can gain access.

Moreover, the access must not be barred or impeded by any barrier or fence.

CIGN COATICOOK FM 96,7

CONTINUING THE FIGHT AGAINST THE ILLEGAL PRODUCTION OF CANNABIS

The Sûreté du Québec would like to emphasize that it continues to fight against the illegal production of this drug, particularly in the framework of the ACCES (Concerted Action Against the Underground Economy Programme).

Based on this programme, the Sûreté intends to intensify its fight against Cannabis smuggling at all stages of procurement, ranging from unlawful production to neighbourhood smuggling, throughout Quebec.

We remind you that, despite the new law on Cannabis, certain activities remain criminal code offences, such as production, possession for trafficking, sale on the black market, import and export.

Moreover, during outdoor planting of Cannabis plant cuttings, the Sûreté du Québec wishes to recall the continuation of its efforts in the fight against the illegal production of this drug.

Despite the legalization of Cannabis, its production, both personal and intended for trafficking, is illegal. Patrollers and investigators will monitor, look for suspicious behaviour around the fields, and eradicate unlawful Cannabis plantations.

A Sûreté team monitors daily the illegal production and smuggling of Cannabis throughout Quebec, not to mention the contribution made by patrollers and investigators, who fight against drug trafficking at all levels.

Citizens are essential allies for the police in their fight against growers. As we often mention, citizens are the eyes and ears of police officers in the field; they should not hesitate to contact the police if they witness suspicious activity.

What to do when discovering a Cannabis plantation?

People who discover this type of planting should avoid venturing near the growing area and immediately contact the police by dialling one of the following numbers:

- 310-4141 (*4141 for cell phones) on the territory of the Sûreté du Québec
- 1 800 659-4264 (Criminal information centre)
- 1 800 711-1800 (Crime Stoppers)

By acting together, we can conduct rapid and effective police interventions!

Sûreté du Québec
MRC de Coaticook
557 rue Main Ouest, Coaticook
819-849-4813
www.sq.gouv.qc.ca

Electronic devices!

by Émile Rivard, Fire Safety Coordinator

Lithium-ion batteries power an increasing number of devices used daily. Few citizens suspect that smartphones, tablets, laptops, scooters or electric bikes could cause the fire.

Lithium-ion batteries are a danger because there is a possibility that they will catch fire. Burning can release a flammable gas and cause an explosion. Manufacturing defects, overload, and lack of ventilation can lead to overheating batteries, which can lead to tragedy.

Here are some tips for using your electronic devices:

- Check that the device's battery is undamaged. When it comes time to replace the battery, store the old ones in non-combustible containers away from the heat.
- Use a charger model that meets Canada's electrical safety standards and is certified for the device.
- Protect the battery from potential heat sources for prolonged periods and avoid contact with water.
- Remain present in your home when recharging a device and respect the maximum time provided for charging.
- Read and follow the manufacturer's instructions.

Adopting the right behaviours helps keep your family away from fire risks. It's up to you to change the statistics.

The Government of Canada is proud to pay tribute to the seniors who have helped build our country and continue to make valuable contributions to Canadian communities, workplaces, and society.

National Seniors Day, held on October 1st, is an occasion for all Canadians to appreciate and celebrate seniors.

ÉCOCENTRES OCCASIONNELS de la MRC de Coaticook

DATE	LOCATION	MUNICIPALITY
September 17	Municipal Park / old route 50	St-Herménégilde
September 24	Coaticook Container / 435, Ernest-Lafaille Street	Coaticook
October 01	Municipal Garage / 1829,Tremblay Road	Ste-Edwidge
October 08	Pumping Station / 447, Chamberlain Road	Dixville
October 15	Municipal Garage / 205, Dominion Street	Waterville

Prevention Tips

The Sûreté du Québec would like to remind seniors of prevention tips to reduce the risk of being victims of "Grandparents" fraud. Fraudsters use a variety of schemes to achieve their ends and extract money from their victims. Suspects often use the same approach to elderly adults: they contact them by phone, personating a police officer and ask for a few thousand dollars to proceed with releasing the older person's grandson who has been incarcerated. They take advantage of the older adults' vulnerability to pressure them by playing with their emotions.

When perpetrating these scams, fraudsters try to put pressure on their victim. You need to verify the story's validity or claim before trusting anyone.

- Never give money to a stranger or someone whose identity you have not verified.
- If someone claims to be acting on behalf of an organization, contact the organization directly.
- Never disclose personal information to individuals who cannot prove their legitimacy.
- When someone is too insistent or bold (for example, he demands your answer on the spot), ask yourself questions, do not trust him.
- Ask personal questions that only your loved one would be able to answer.
- Call the person's parents, another family member or friends to check the validity of the story presented to you.

The Sûreté du Québec invites the public to consult the Prevention section of its website to learn more about fraud or to consult the website of the Canadian Anti-Fraud Centre.

Sûreté du Québec, MRC de Coaticook
819-849-4813
ww.sq.gouv.qc.ca

Continuation from page 3

MUNICIPALITÉ DE Barnston-Ouest

Call for tenders

- The municipal council authorizes the Executive Director Clerk-Treasurer to proceed with the invitational call for tenders for the supply of de-icing salt.
- The municipal council awards the contract for the supply of 7,000 MT of gravel 0 3/4 (Mg20B) to Excavation Charles Grenier Inc. for the maximum amount of $84,000 plus applicable taxes.

Regulations

- Adoption of By-law number 301-2022, the Regulation amending the Regulation respecting permits and certificates number 228-2012 to amend the documents required for an application for a building, alteration or expansion permit;
- Notice of Motion, Draft By-law number 302-2022, amending the master plan to amend the Land Use Plan map;
- Adoption of Draft By-law number 302-2022, amending the master plan to amend the Land Use Plan map;
- Notice of Motion, First Draft – By-law number 303-2022, amending the zoning By-law to modify several elements related to the uses, height of buildings in zone U-5 and the integrated project in zone U-8;
- Adoption of the first Draft By-law number 303-2022, amending the zoning By-law to modify several elements related to the uses, the height of buildings in zone U-5 and the integrated project in zone U-8;
- Notice of Motion, Draft By-law No. 304-2022, Regulation of General Development Plans;
- Adoption of draft By-law number 304-2022, Regulation respecting General Development Plans;
- Notice of Motion – Draft By-law number 305-2022, amending the Site Planning and Architectural Integration Plans By-law (PIIA) 221 to amend the pricing and tree felling provisions;
- Adoption of Draft By-law number 305-2022, amending the By-law on Site Planning and Architectural Integration Plans (PIIA) 221 to amend pricing and provisions on tree felling.

DIRA Estrie
Centre d'aide aux aînés victimes de maltraitance

Are you in a situation of abuse, or are you a witness? Find out more at DIRA-Estrie, Centre for Elder Abuse, at 819-346-0679. Free and confidential service.

Free

Classified advertisements

For sale, giveaway etc...

Contact us at (819) 838-4334

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DE LA RÉGION DE COATICOOK

OPENING HOURS:

Monday to Friday: 8:00 am to 4:30 pm

Saturdays: Open only on Saturdays in June and September

Regular Municipal Council Meetings Schedule 2022

Tuesday, October 4, 2022 at 7:00 PM
Monday, November 7, 2022 at 7:00 PM
Monday, December 5, 2022 at 7:00 PM

Regular municipal Council Meetings take place at the Community Centre, 2081 chemin Way's Mills in Barnston-Ouest.

A PERMIT IS REQUIRED
TO CONSTRUCT, RENOVATE, MOVE

APPLICATION MUST BE ACCOMPANIED WITH THE FOLLOWING:

- Name and address of the owner / applicant
- Building address
- Plan of the building size and height
- Details of the interior and exterior finish, type of roof and foundation
- Persons carrying out the work
- The cost of work
- Implementation plan from the localisation certificate

STUDY OF APPLICATION

To avoid delays in the execution of your work, plan to file your application for a permit 30 days BEFORE the start.

For permit applications in the Way's Mills area, please allow 45 days before the start.

ANY PERSON WHO BEGAN WORK WITHOUT OBTAINING A PERMIT FROM THE MUNICIPALITY, IS IN VIOLATION OF THE RULES AND IS SUBJECT TO A FINE.

IMPORTANT: Before undertaking work contact Nicolas Guillot, building and environmental Inspector, on Friday morning from 8:30 A.M. to noon, 819-838-4334.

2022 GARBAGE PICK UP

October

D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
						1
2	3	4	R	6	C	8
9	10	11	D	13	14	15
16	17	18	R	20	C	22
23/30	24/31	25	26	27	PA	29

IMPORTANT: Put your containers out the night before or before 6:00 am on the pickup day.

RENTAL

Need a Hall?

The Community Centre is available to all residents of Barnston-Ouest for family gatherings and non-commercial purposes. The rental fee for residents is $ 100 plus a deposit of $ 50, which will be reimbursed after inspection. For more information please call (819) 838-4334.

Old paints can be recycled
www.eco-peinture.ca

REMINDER!

3rd INSTALLMENT OF MUNICIPAL TAXES

September 13, 2022

You can make your payment at the CIBC, BNC, BMO, Scotia or Caisse Desjardins, by Internet, ATM, or at the counter.

Family Policy

Children Grant
$100 for first child
$200 for second child
$300 for third and subsequent children

Cotton diapers
A single refund representing 50% of the cost of purchasing cotton diapers, up to a maximum of $200.

Regular Meeting held August 1, 2022

Present: Johnny Piszar, Mayor and Counsellors Lucie Michaud, Ziv Przytyk, Viginie Ashby, Normand Vigneau, and Julie Grenier

Absent: Cynthia Ferland

***Resource person present*:** Sonia Tremblay, Executive Director Clerk-Treasurer

Resolutions

- The Municipal Council awards the contract for the design and supervision of the Kingscroft and Way's Mills playground development work to Stéphanie Desmeules and Virginie Hébert for $10,900, plus applicable taxes.
- The Municipal Council awards the contract for the maintenance and snow removal of winter roads for the 2022-2023, 2023-2024 and 2024-2025 seasons to 3089-7128 Québec Inc. Circuit 1 for $569,260.02, plus applicable taxes.
- The Municipal Council awards the contract for the maintenance and snow removal of winter roads for the 2022-2023, 2023-2024 and 2024-2025 seasons to 3089-7128 Québec Inc. Circuit 2 for $531,660.00, plus applicable taxes.

Regulation

- Counsellor Julie Grenier gave a notice of motion to adopt By-law no. 301-2022, amending By-law number 228, at a future sitting to modify the documents required for an application for a building, alteration or expansion permit.

Regular Meeting held September 6, 2022

Present: Johnny Piszar, Mayor and Counsellors Lucie Michaud, Ziv Przytyk, Viginie Ashby, Normand Vigneau, Julie Grenier, and Cynthia Ferland

***Resource person present*:** Sonia Tremblay, Executive Director Clerk-Treasurer

Resolutions

- The municipal council approves the Way's Mills Christmas Market project, namely the construction of four small houses. The Municipality will apply for a grant from the Vitality of Living Environments Fund – Local Projects component to finance this project.
- The municipal council is supporting the Organization Équijustice Estrie to maintain the activities of the Citizen Mediation Unit of the MRC de Coaticook at $132 for another year.
- Counsellor Julie Grenier will participate in the Congress of the Fédération québécoise des municipalités (FQM) to be held in Montreal from September 22 to 24.
- The municipal council will ask Avizo Experts-Conseil to modify the estimate for the repair of Holmes Road by concentrating the work on its most damaged portion.
- The municipal council awarded the contract for marking street lines to the Marquage Première Ligne Company at $5,250, plus applicable taxes.
- The municipal council will proceed with the snow removal on Chemin Drew, starting at the 2022-2023 season.
- The municipal council amends the Circuit 1 snow removal contract to add snow removal and maintenance on Chemin Drew.
- The municipal council supports the application for authorization to the CPTAQ (the protection of agricultural land and activities) by the Company and operator of the quarry/sand pit on Chemin Provencher, 3089-7128 Québec Inc.

Continuation page 5

Caution

The summaries of regulations and Council meetings are for information purposes only. They have been edited for clarity and ease of administering. The Municipality is neither legally bound by them nor responsible for the accuracy of the writing. Of course, you can always consult the regulations and minutes of meetings in their original form at the municipal office.

MUNICIPAL OFFICE

MUNICIPAL COUNCIL

JOHN PISZAR, *MAYOR*	819-452-1073
LUCIE MICHAUD, *counsellor 1*	514-718-4730
ZIV PRZYTYK, *counsellor 2*	819-580-4118
VIRGINIE ASHBY, *counsellor 3*	819-838-1274
NORMAND VIGNEAU, *counsellor 4*	819-876-2210
JULIE GRENIER, *counsellor 5*	819-821-0726
CYNTHIA FERLAND, *counsellor 6*	819-212-6747

Municipal Council meetings take place on the first Monday of the month at 7:30 pm at 2081 ch. Way's Mills in the Community Center

Municipal Administration

SONIA TREMBLAY, General Manager & Clerk-Treasurer

SYLVIE DOLBEC, Assistant Secretary Treasurer

CLAUDE LACHAPELLE, Municipal Inspector

NICOLAS GUILLOT, Building and Environmental Inspector

Municipal Office
2080 Way's Mills Rd.
Ayer's Cliff (Way's Mills), Québec J0B 1C0
Phone: (819) 838-4334 **Fax:** (819) 838-1717
Email: info@barnston-ouest.ca

Opening Hours
Monday to Thursday from 8:30 am to noon and 1:00 pm to 4h30 pm. Friday closed

If you have any suggestions, comments, photos or an article that you would like to share, call us at 819-838-4334 or email: info@barnston-ouest.ca

Deadline is the last Monday of the month

Composition and layout: Sylvie Dolbec
Translation: Rose Mary Schumacher

FIRE PERMITS ARE FREE

You need only to contact the Municipal inspector, Claude Lachapelle, from Monday to Friday at (819) 578-6171. He will give you a Fire Permit under the authority of the Fire Departments responsible for our territory.

OBTAINING A PERMIT IS MANDATORY !!

USEFUL NUMBERS

FIRE	**911**
EMERGENCY	**911**
AMBULANCE DE COATICOOK	**911**
CLSC	819-849-4876
CHUS	819-346-1110
PARISH	819-849-3645
SÛRETÉ DU QUÉBEC *info	819-849-4813
SÛRETÉ DU QUÉBEC *urgence	310-4141
MUNICIPAL OFFICE	819-838-4334
MUNICIPAL INSPECTOR	819-578-6171
COMMUNITY CENTER	819-838-5650
SITE D'ENFOUISSEMENT	819-849-9479
INFO EXCAVATION	1-800-663-9228
INFO CRIME	1-800-711-1800
INFO SANTÉ	**811**

Hydro Québec

PANNES ET URGENCES
1-800-790-2424

IMPORTANT INFORMATION

IN CASE OF EMERGENCY - AMBULANCE, FIRE, POLICE PHONE NUMBER 9-1-1

MAKE SURE YOU SPECIFY THAT YOU ARE CALLING FROM THE

MUNICIPALITY OF BARNSTON-OUEST

The septic installation permit is mandatory and the obligation to provide a certificate of compliance is required

Please contact the Building and Environment Inspector on Friday from 8.30 am to 12:00 pm or email urbanisme@barnston-ouest.ca

www.barnston-ouest.ca

MUNICIPALITÉ DE Barnston-Ouest

Le Joyau

September 2022 Edition

Did you see me?

We don't ignore a school bus!

The greatest dangers in school transportation are encountered outside the bus.

As a driver, you can help ensure children are safe whenever you drive near a school bus, whether you are on the road or in a school zone.

* ALWAYS pay attention to signs and signals in school zones and surrounding areas, as well as in the schoolyard.
* ALWAYS remain vigilant near a school bus.
* ALWAYS abide by the rules of the Highway Safety Code, particularly near children.

As a parent, regularly review the rules to observe around and inside the school bus with your child.

Visit the www.mastuvu.info website and have fun reviewing safety regulations with your child using our games and videos.

All of these rules are also illustrated in the Collection Bubusse book series, which your child can borrow from school.

THE SAFETY OF OUR CHILDREN IS NOTHING TO PLAY WITH…

ONÈS-CLOUTIER TRAIL

IMPORTANT MESSAGE

The Municipality wishes to remind users of the Onès-Cloutier Trail to respect its limits and those of the adjoining private property.

The Municipality reminds you that access to the river for fishing or swimming is PROHIBITED, according to the regulations in force.

The Municipality offers the Michèle Dutrisac Trail to access the river on Isabelle Road. The site belongs to the Municipality and is accessible to all.

Thank you for being so understanding.